

Gazette de Baton Rouge.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR JEAN R. DUFROCQ ET A. P. CONVERSE.

BATON ROUGE LOUISIANE 6 DECEMBRE, 1845.



POUR GOUVERNEUR
Gen. WM. DEBUYS.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR
EDWARD SPARROW.

EST BATON ROUGE.

MR. L'EDITEUR.

Vous êtes autorisé à annoncer M. John Ried comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Manu el Moreno comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Samuel Shoffield comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Alfred Gates comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

Un grand nombre de votans.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W. Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3^e district sous la nouvelle constitution.

les véritables intérêts de la patrie. Tout chef d'état qui a sincèrement et avec gloire personnellement et l'honneur de son peuple qu'il gouverne, ne perd jamais de vue cet excellent principe; ainsi, quelle que soit l'opinion politique de nos adversaires, nous ne pouvons la croire absolument contagieuse. C'est une espèce de maladie dont nous devons nous garder. C'est ce qui nous a fait dire à nos adversaires, et aux dévoués efforts de laquelle il parviendra probablement à se soustraire. C'est ce dont nous sommes nous-mêmes portés de juger. Aussi sommes-nous impatiens de le lire et de le présenter à nos lecteurs, ce qui, selon toute apparence, aura bien son effet prochain.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.—Le cabinet anglais a dû se réunir le 30 octobre en conseil pour délibérer sur la récolte du blé et des pommes de terre, et sur les mesures dont l'adoption pourrait être immédiatement nécessaire. On ne doute plus que la législation sur les grains ne soit prêle à subir une modification importante; et, bien qu'aucune indication officielle n'ait encore été donnée à cet effet, il régnait dans les esprits une conviction générale, instinctive, irrésistible que cette législation a fait son temps. On ne sait encore si, pour parer d'urgence aux circonstances présentes, le cabinet rendra simplement une ordonnance qu'il convoquera une session extraordinaire; mais on annonce d'une manière positive que dans tous les cas les ports de la Grande-Bretagne seront bientôt ouverts à l'importation des céréales étrangères. Cette nouvelle, accréditée le 29 par le Times, a complètement interrompu dans la journée les affaires faites sur les grains.

Le bruit avait couru antérieurement, que des changements importants auraient lieu dans le gouvernement: Sir Robert Peel, dit le Morning Advertiser, se rallierait aux partisans du commerce libre; le duc de Wellington se retirerait, et Lord John Russell et d'autres membres de l'ancien cabinet viendraient au pouvoir, à l'exclusion du parti tory. Un tel événement serait vu avec le plus grand satisfaction par la majorité des marchands de la cité et des ports extérieurs. Il paraît certain, néanmoins, que Sir Robert Peel a l'intention de persister, dans la prochaine session, des mesures pour abolir le monopole. Si cela est, la valeur des propriétés et des actions de railways haussera considérablement.

—Les nouvelles de l'Inde ont un caractère assez grave; le gouverneur général, sir Henry Hardinge, a été décidé à intervenir dans les affaires du Pendjab; il devait se mettre en route vers la fin de septembre pour se rendre à Agra le 20 octobre; il se dirigeait en novembre vers le Sutledge; il ne doit pas rester, dit-on, devant une occupation complète de tout le Lahore. L'insurrection de l'Eschura Sing y prenait de jour en jour plus de consistance; mais il est probable que le Lahore est destiné à passer sous la tutelle anglaise.

Dans les provinces anglaises, l'événement le plus remarquable était une inondation de l'Angly, telle qu'on n'en avait vu de mémoire d'homme, et qui avait ravagé la moitié de la Bourgogne. Des centaines de villages avaient disparu, et dix milliers d'habitans avaient péri. Deux demi-croisiers Rayah qui avaient échappé à ce désastre, ayant tout perdu et manquant de vivres, se précipitèrent en foule dans les faubourgs de Calcutta, et l'on n'y était pas sans inquiétude sur les moyens d'assurer une subsistance à ces masses. Le petit établissement français de Chandernagor, bien qu'isolé au milieu de ce déluge, était non moins souffert en proportion de sa situation. Cependant, n'étant dans la ville française, on avait été un moment fort alarmé, car il y avait eu dans la nuit du 19 août jusqu'à deux pieds d'eau dans la rue principale (la rue de Paris) et grand nombre de huttes, ainsi que quelques maisons Européennes, s'étaient écroulées.

FRANCE.

A la suite d'une sorte de crise ministérielle provoquée par le maréchal Soult, qui voulait absolument se retirer dans la vie privée, il a été à peu près décidé que le vicomte de Montalivet conserverait la présidence du conseil, mais sans portefeuille.

—Des renseignements dont nous croyons pouvoir garantir l'exactitude, nous apprennent que les arrangemens ministériels sont à peu près terminés. Le maréchal Soult a été décidé à se retirer, et le ministère de la guerre est confié au vicomte de Montalivet, sans portefeuille, afin d'éviter les difficultés parlementaires que la question d'argent aurait pu faire surgir. Ce sera un précédent sans précédent dans l'histoire de notre régime.

ALGERIE.—La dépêche télégraphique suivante, datée de Perpignan, 23 octobre, a été publiée hier au Peuple.

Le général commandant la 2^e division militaire, à M le maréchal ministre de la guerre.

Le Lahador, après avoir débarqué les troupes qu'il portait, est parti d'Oran le 21, et est arrivé à Port-Verdun.

Les 12, 13, 14 et 15, le général de Lamoricière en est resté spectateur avec 2,000 cavaliers. Le 13, voyant un défilé forcé, il a pris la fuite. Les insurgés, acculés à la mer, se rendaient à discrétion. Le colonel Gery, dans les environs de Mascara, avait été succédé par les Kabyles. Le général de Bonjaffroy et le colonel de Saint-Romain avaient fait leur jonction et attendaient des renforts pour agir.

Bou-Maza, avec 300 chevaux, a attaqué le 18, une tribu sous les murs de Mostaganem.

Le lieutenant-colonel Meillinet, avec ce qui restait de disponible dans la place, l'a chassé.

Dans la nuit du 18 au 19, trois tribus de la subdivision d'Oran ont fait défection; ce sont les premières de cette subdivision.

Les 700 hommes embarqués à Port-Verdun sur le Labrador sont les premiers troupes arrivées de France à Oran; ils sont arrivés à produit le meilleur effet et contraindre à maintenir les tribus qui n'ont pas encore fait défection.

MALLE RETROUVEE.—On avait les plus vives craintes, à New-York, que la malle d'Albany, du 11, contenant un fort montant de traites et de billets n'eût été volée à bord du bateau à vapeur Kucklerbocker le 17, vers huit heures du soir, le capitaine de la garde la découvrit au No. 236 Will Street; elle avait été recueillie par un chiffonnier allemand. On suppose que le sac était tombé de la charrette qui la transportait à la poste. Ce sac fut ouvert et tout le contenu en était intact. La malle a été depuis distribuée.

AVANT SEPT SEMAINES les citoyens de la Louisiane auront à voter dans une élection de la plus haute importance; la première qui se fera sous l'empire de la nouvelle Constitution. Elle embrassera l'ensemble des pouvoirs exécutif et législatif de l'Etat; elle doit donc inspirer l'intérêt le plus profond; elle ne manquera pas d'exercer l'ardeur des deux partis, et elle appellera un vote qui donnera jusqu'à la fin de la Louisiane jusqu'à son issue.

Dans cette grave conjoncture, en présence de toutes les causes qui sembleraient devoir provoquer dans l'un et l'autre parti une vive agitation, au milieu de la foule des candidats qui se présentent pour les différentes places, il est assez remarquable que l'esprit public ait gardé tant de calme et de tranquillité. On observe surtout un calme qui ne trompe et ne séduit que ceux qui ne voient que la forme des choses. Jamais pourtant, il n'y eut, de la part des whigs comme de celle des tories, une plus ferme résolution d'accomplir leur devoir.

La presse dont les sentimens et le langage influent dans une certaine mesure sur ceux du peuple, a été remarquablement sage et réservée par une grande réserve en ce qui touche l'élection. Les principaux organes des deux partis s'en sont tenu généralement à la discussion des principes; aucun d'eux n'a voulu se lancer dans ces attaques directes et personnelles qui font d'ordinaire les principaux traits des luttes électorales. Les deux camps ont trouvé dans la presse des écrivains et un respect qui fut assurément leur éloge, mais qui prévient aussi en faveur du bon esprit de nos publicistes quotidiens. La lutte jusqu'à présent s'est donc maintenue dans les termes les plus convenables; d'un côté les whigs se sont empressés de reconnaître les avantages du régime actuel, d'un autre côté ils ont honoré et d'une réputation à l'abri de tout reproche, tandis que les tories ont rendu hommage à la fermeté du général Debuys, à ses chevaleresques qualités, aussi bien qu'à l'activité et la netteté de son intelligence. On sent aujourd'hui les excellens effets de cette modération réciproque des deux partis; et la lutte, au lieu d'être envenimée par d'amères rancunes, au lieu d'être balaisée par d'odieuses personnalités, garde un caractère de convenance et de dignité qui fait honneur à la population Louisianaise. Cela ne s'explique pas cependant d'une autre voie; la victoire sera vainement disputée de part et d'autre.

Quelle que soit le résultat en janvier, il nous restera toujours la satisfaction, comme Louisianais, d'avoir noblement conduit ce grand tournoi électoral et d'y avoir observé, qu'on nous passe l'expression, les véritables lois de la civilisation. Les Louisianais ont plus de honneur à l'Union et cependant en plus d'une occasion elle a pu servir d'exemple à des peuples de l'exercice des droits constitutionnels. Espérons qu'il en sera encore ainsi cette fois, et qu'elle pourra citer avec orgueil l'ordre, la bonne tenue et le respect pour tous, qui auront présidé aux élections de 1845. Ce sera le premier pas vers l'inauguration du nouveau régime sous lequel nous allons entrer.—Abellé.

MARCHE DE LA NELLE ORLEANS.

Les dernières nouvelles reçues d'Europe, nous donnent les prix des céréales et des autres marchandises de la Nouvelle-Orléans, du 22 courant, dit le 23.

CORNE DE 6 à 9 cents qualités extrêmes.

Sucre—46 à 6 cents qualités extrêmes.

Melasse—10 cents le gallon.

Farine—87 50 à 88 par 74.

Lard 7 à 8 cents. Epaves 74 à 8 cents, jansons sans enveloppes de 7 à 8 cents.

Whiskey, de 32 à 35 cent par gallon.

Mais—30 cents le boisseau, de petites ventes sont faites à 22 cents.

NOUVELLE CONSTITUTION.

Lundi midi, ainsi que nous l'avons annoncé, on a compté les votes donnés par l'adoption de la nouvelle Constitution. Le député l'abbé St. Louis a été élu secrétaire d'Etat, en présence du gouverneur, du secrétaire d'Etat, du trésorier, etc.

Le résultat, sans celui de la paroisse de Caddo qui n'est pas parvenu au gouvernement, est comme suit:

Pour l'adoption.	12,277
Contre.	1,895

Majorité en faveur 10,382

On nous assure que la paroisse de Caddo a donné 218—toutes en faveur.

SUCRE.

Une personne qui a visité ces jours derniers bon nombre de plantations sur la côte, rapporte que le froid produira un effet détestable sur la récolte, déjà fort avancée. Lorsque le froid est tout, on n'aurait pas coupé plus de la moitié de la récolte.

On égale le déficit de cette année à 35,000 boucauts.—Abellé.

Troisième procès de Polly Bodine.

Jamais drame judiciaire ne fut plus étrange que celui en relief la mauvaise organisation des tribunaux de ce pays. Polly Bodine, on se le rappelle, est accusée d'avoir assassiné sa belle-sœur et l'enfant de celle-ci, à Staten Island et d'avoir voulu ensuite détruire par un incendie les traces du meurtre. Deux fois condamnée, elle a deux fois obtenu la cassation d'un jugement qui entraînait la peine de mort. Depuis huit jours, on cherche vainement à former un jury pour la juger de nouveau. Plus de trois mille citoyens ont déjà été appelés devant la cour d'assises, et hier soir, ce nombre, il ne s'en était trouvé que 9 dont la consécration fut assez libre de toute prévention, contre l'accusée ou en sa faveur, pour qu'on ait cru qu'ils rempliraient avec intégrité leur mission sacrée. Probablement, on passera en revue tous les citoyens aptes à remplir les fonctions de jurés, sans compléter le jury, et force sera de renvoyer Polly Bodine dans quelque comté lointain de l'état où ne soient pas aussi géographiquement connus les détails et les preuves de son crime.

STATISTIQUE DE COTON.

Les statistiques du coton, ainsi que nous l'avons annoncé, démontrent le rapide accroissement de ce produit, son immense valeur agricole et son importance. En 1871, on n'exportait que 1757, un importait à l'Angleterre environ 60,000 balles, dont pas une seule des Etats-Unis. Si rapide fut l'accroissement de notre commerce de coton qu'en 1870, nos exportations en Angleterre furent de 160,000 balles, évaluées à \$15,000,000, à 25 cents la livre. De 1870 à 1871, l'exportation annuelle des farines des Etats-Unis était estimée à environ \$10,000,000.

On assure que M. JOHN SLIDELL,

membre du Congrès, vient de partir secrètement pour Vera-Cruz, à bord du St. Mary, et qu'il doit aller rendre à Mexico une mission diplomatique.

TENNESSEE.

M. Turney, le sénateur élu au Congrès par la législature de cet état, vient de répondre aux accusations lancées contre lui par les tories, et cette réponse pleine de sens et de valeur, revêtue des faits assez curieux. M. Turney prouve que le président Polk a essayé d'influencer la législature de Tennessee, et de faire nommer M. Nicholson, qui avait le don de lui plaire beaucoup mieux que son concurrent. M. Turney se félicite de son élection, parce qu'elle est une victoire sur l'influence illégale qu'a essayé d'exercer M. Polk. Quant à sa conduite elle sera parfaitement indépendante; il est favorable à l'annexion, et votera pour l'adoption de la Constitution de Texas; il est pour le maintien de nos droits sur l'Océan, en tant qu'ils soient clairs et incontestables. Il est opposé à une banque des Etats-Unis; il veut un tarif de revenu avec des différences de nature à produire les articles indispensables au pays en temps de guerre ou de suspension de commerce. Il est en faveur de la distribution du produit des terres publiques. M. Turney déclare que le reste qu'il est fort bien disposé en faveur de l'industrialisation; mais qu'il entend conserver vis-à-vis d'elle une complète indépendance.

On lit dans l'American de Baltimore:

La convention de Baltimore qui a désigné M. Polk pour la candidature présidentielle, a adopté au sujet de l'Orégon, une résolution conçue en ces termes:

Résolu que notre titre à la qualité du territoire de l'Orégon est clair et incontestable; qu'aucune portion de ce territoire ne doit être cédée à l'Angleterre ni à aucune autre puissance; et que la ré-occupation de l'Orégon ainsi que la ré-annexion du Texas, à l'époque la plus rapprochée qui sera possible, sont les grandes mesures américaines que cette convention recommande à l'appui, cordial de la démocratie de l'Union.

L'Union déclare que, dans son opinion, l'annexion de l'Orégon, le président n'a fait que répéter sur ce sujet les paroles de la convention de Baltimore, et cela est assez vrai. L'adresse d'inauguration n'était qu'un écho des résolutions de la convention—mêmes expressions, même esprit. Le prochain message s'en tiendra, on le croit, sur les termes de l'adresse d'inauguration. Le Congrès confirmera-t-il le message?

Perte de l'Arkansas no. 5.

—En venant de Louisville et ce port, ce bateau a heurté contre le Chapman, qui se rendait à Cincinnati. Cette rencontre a eu lieu devant Natchez, vendredi matin à 5 heures. L'Arkansas a sombré dans dix pieds d'eau. On n'a pu sauver que le chargement qui se trouvait sur le pont. Personne n'a péri.

EMIGRATION AU TEXAS.

Le Chronique de Natchez, du 22 courant, dit:—«Dans le mois dernier, cinquante à cent familles ont quitté cette ville pour se rendre au Texas. Elles viennent du Mississippi par Natchez et Rodney. Une centaine de familles des mêmes parages dont le nombre est incertain, ont été envoyées par le chemin de fer à Natchez, et se sont en général que personnes qui paraissent avoir quelque moyen, si l'on en juge par leurs voitures et les usages qu'elles emportent avec elles.»

Rix.

Le même journal donne le récit d'une rixe qui a eu lieu à Alexandria entre deux soldats de la garnison. Ce dernier est M. Lewis Zim, du République de la Rivière Rouge, et M. Martin du Western Democrat. Le premier a reçu une balte de pistolet dans la partie charnue de la cuisse. Cette rencontre était la suite d'une querelle qui remontait assez loin; mais la cause immédiate est une série d'articles personnels échangés par ces deux journaux. L'affaire s'expliquera devant la justice. La blessure de M. Zim n'est nullement dangereuse.

Arrivée du premier bateau à vapeur à la Nouvelle-Orléans le 30 mai 1845.

Le bateau à vapeur Enterprise, jaugeant 45 tonneaux, construit à Monongahela en 1844, par Daniel French, et appartenant à plusieurs personnes de Brownsville (Pie.) fit deux voyages de Pittsburgh à Louisville dans l'espace de cette même année, sous le commandement du Capt. I. Groig. Le premier jour de décembre suivant, il chargea des objets d'équipement à Pittsburg, et partit, sous le commandement du Capt. H. M. Shreve, pour la Nouvelle-Orléans, où il arriva le 14 du même mois. Là, il fut envoyé au bout du fleuve, à la recherche de deux barges qui étaient attendues depuis longtemps. Il les rencontra à douze milles au-dessous de Natchez, prit à bord deux équipages et leur chargement, et revint à la Nouvelle-Orléans, d'où il n'était parti que six jours et demi auparavant, après avoir parcouru un trajet de 624 milles. Ensuite, l'Enterprise fut constamment employé à transporter des troupes, &c., à la Nouvelle-Orléans, jusqu'au 15, qu'il quitta pour un voyage au golfe de Mexico, où se rendit, accompagné de son équipage, le 6 mai à partir de Pittsburg, et arriva le 30, le Shipping Port (Ohio), où jamais encore aucun bateau à vapeur n'était venu.

Un banquet fut donné au Capt. Shreve, non seulement à cause de la rapidité de sa traversée, mais aussi parce qu'il venait d'ouvrir une nouvelle ère à la navigation de nos fleuves de l'Ouest. Quand les eaux du printemps, le bateau franchit les chutes, arriva à Pittsburg, où le capitaine Worley en prit le commandement.

La dernière traversée que fit l'Enterprise fut de la Nouvelle-Orléans à Shipping Port avec un chargement complet de marchandises et une foule de passagers, à raison de cinq piastres par quintal pour le fret et de \$100 par chaque passager. Ce bateau quitta la Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1846 et arriva à Shipping Port le 10 août, traversée de 60 jours; et l'Enterprise fut presque abandonnée et coula sans qu'on ait pu sauver aucun de ses débris.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Est Baton Rouge. Al sera vendue à l'encan public par le officio sauteur, le 29 décembre courant, pour effectuer un partage entre les héritiers, la propriété suivante dépendant de la succession de feu J. Martinez, décédé, savoir:

Une habitation établie en sucrerie, et la canne sucrière pour la plantation, contenant onze arpents et demi de face au fleuve, plus un moulin, sur 40 de profondeur plus ou moins, avec toutes les édifices qui s'y trouvent.

Mais, 19 esclaves des deux sexes, chevaux, mulets, bœufs et charrettes, &c., ustensiles aratoires.

Termes de la vente.—Pour l'habitation moitié payable le jour de la vente, l'autre moitié en deux termes égaux, d'un et de deux ans au jour de la vente.

Les esclaves et les meubles payables le jour de la vente; Les acquéreurs de l'habitation fourniront leurs billets endossés payables en banque, et hypothèque avec confession de jugement.

CH TESSIER, P. J.

Dec. 4, 1845 44

Un capitaine qui depuis très long-temps

navire sur le fleuve déclare qu'il retourne d'ancien bateau à vapeur qui transporta un fort fût de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans, le capitaine, les propriétaires et les marchands-commissionnaires tirèrent conseil et délibérèrent sur leurs chances de profit. Il vint à décider que si on pouvait charger à six piastres le quintal, on réaliserait quelque profit. Aujourd'hui, quand les eaux sont hautes, on charge le même poids pour vingt-cinq cents!

Suicide.

—Hier, dans la matinée, un Polonois nommé M. A. Yedelsky, habitant depuis longtemps cette ville, se rendit au café situé à l'enseigne des roses Conti et Lewis, demanda du rhum qu'il mélangea avec de l'eau; puis tirant de sa poche un petit paquet contenant de l'arsenic, en versa tout le contenu dans son verre et l'avala. S'adressant alors au concubine d'un café, il dit: Adieu, c'est la dernière fois que je boirai rhum; vous je vis et de l'empoisonner. Voici le papier qui contient l'arsenic. Le concubine s'empressa rapidement hors du comptoir et ramena le paquet dans lequel avait été enveloppé l'arsenic, et qui en contenait encore quelques parcelles. De là, en malheureux se rendit chez le Châtelier, à l'Auction Coffee House, annonça au propriétaire qu'il venait de s'empoisonner et qu'il lui remettrait trois piastres pour payer le loyer d'une chambre qu'il occupait chez une pauvre négresse, rue Dauphine, près de l'enseigne St-Pierre.

Orangé.

—Le New-York Herald publie, dit-il, des documents confidentiels sur la question de l'Orégon; question aujourd'hui délicate et sur le point d'être terminée à l'honneur et à la satisfaction des deux puissances qui la tiennent en litige. Le New-York Herald prétend que la voie d'arrangement proposée et acceptée est que les premiers quatre-vingt-cinq arpents anglais parmi lesquels il prendra deux arpents, et que la reine choisira à son tour quatre citoyens américains dont deux serviront d'arbitres souverains; et que leur décision sur l'annexion aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne sera suprême. Voilà un arbitrage bien obscuro.

EMIGRATION.

—Dans l'intervalle de sept à huit jours, plus de dix cents émigrants européens partis de Bône, de Liverpool et de Havre, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans. La plupart sont d'entre eux vont, assurément, chercher fortune dans les riches cantons de l'Ouest. Un petit nombre se dirigera cependant vers les plaines du Texas.

M. Alfred Beaufou a déposé dans un

affidavit devant le recorder Grégois, que, demeurant rue Trémé, entre Quartier et le Chemin du Bapou près de la boulangerie de M. Mark et Loapré, il avait inventé un nouveau genre de machine à vapeur nommée Charbatte, appartenant à la boulangerie; que cet appareil reçoit ce jour-là plus de cinquante coups—que dans la nuit il conduisit encore l'esclave crié et demander grâces, et qu'il reçut encore cinquante coups; que le samedi suivant, à la nuit, on lui donna plus de cent coups et qu'il mourut le lendemain matin, des suites, suivant l'opinion du déposit, des coups qu'il avait reçus.

Le navire à vapeur Hibernia,

parti de Boston le 1er courant, a touché sur le cap Race, Terre-Neuve, trois jours après avoir quitté Halifax, et une voie d'eau s'étant déclarée, il a dû relâcher à St-John. On espérait le réparer de manière à ce qu'il repartît sa route immédiatement.

Suicide.

—Le capitaine Read qui a été attaché pendant quelque temps à l'état-major du général GALIX, s'est brûlé dernièrement la corvée à Wheeling. Depuis